

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2025 à 18H00
--

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 octobre 2025

Administration Générale

- 74. Organisation des élections. Approbation des conditions financières de mise à disposition de locaux municipaux.
- 75. Approbation du renouvellement de la convention de gestion du Centre de Congrès Oustau Calendal.
- 76. Approbation du renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Cassis et l'Office de Tourisme.
- 77. Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.

Finances communales

- 78. Création de nouveaux tarifs et révision des tarifs municipaux 2025 existants.
- 79. Approbation du versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle du budget principal au budget annexe des affaires portuaires et maritimes.
- 80. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2026.
- 81. Avances sur subventions 2026.
- 82. Approbation de la gratuité des nuitées (hors taxe de séjour) et de la restauration pour l'encadrant du festival du cirque « t'es Cap canaille » lors de son séjour au centre d'hébergement Roland Rigaud.
- 83. Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l'attribution de compensation d'investissement négative.
- 84. Qualité comptable. Amortissements des exercices antérieurs.
- 85. Budget principal. Décision Modificative N°2.

Affaires Portuaires et Maritimes

- 86. Budget annexe « Affaires Portuaires et Maritimes ». Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2026.
- 87. Versement d'une subvention au cercle nautique. Approbation de la convention d'objectifs.
- 88. Approbation de la gratuité concernant l'occupation du domaine public pour les travaux de la conception du réservoir d'eau de Port Miou.

89. Régie autonome des affaires portuaires et maritimes. Approbation de la nouvelle convention de compétences à conclure avec le département des Bouches du Rhône.
90. Approbation de l'avenant N°2 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux à passer avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour la station d'avitaillement, l'installation d'une potence de levage des personnes à mobilité réduite et l'amélioration du dispositif d'ancrage d'une passerelle mobile au Port départemental de Cassis.
91. Approbation de la Charte des Terrasses du Port de Cassis.
92. Fixation des tarifs 2026 de la zone de plaisance et de ses outillages du Port Départemental de Cassis.
93. Budget annexe de la Calanque de Port Miou. Fixation des tarifs 2026.

DSTMG

94. Approbation de la convention relative à la redevance spéciale spécifique aux déchets communaux à conclure avec la Métropole.
95. Marché public de maîtrise d'œuvre pour la poursuite des missions de maîtrise d'œuvre de l'opération de création du nouveau centre culturel.

Espaces Naturels et Urbains

96. Base Adresse Locale. Approbation du tableau de recensement des voies de la commune de Cassis.
97. Approbation du bail civil à conclure avec la SAS CELLNEX pour le déploiement numérique de la zone du Brégadan.
98. Approbation de la convention d'application de la charte du Parc National des Calanques.
99. Certification de la gestion de la qualité des eaux de baignade des zones de plage de la Grande Mer, du Bestouan, de l'Arène et du Corton.
100. Exonération partielle et exceptionnelle de la redevance d'occupation du Cercle Nautique. Budget annexe des « Affaires Portuaires et Maritimes ».
101. Expiration d'un bail commercial entre la commune et la société Géocéan. Approbation de l'avenant au bail commercial de la société Géocéan.
102. Approbation de la convention à passer entre la SIMB, la société Géocéan et la ville de Cassis.
103. Saisine de la Métropole-Aix-Marseille d'une demande tendant à la création d'une zone d'aménagement différée sur le périmètre de la carrière Lafarge.

Personnel communal

104. Approbation de la convention d'adhésion au pôle santé n° 26/048 à conclure avec le CDG 13.
105. Vie scolaire. Modification d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).
106. Vie scolaire. Création de deux emplois permanents.

107. Modification d'un emploi pour la Direction Interventions Bâtiments Infrastructures.

108. Mise à jour du tableau des effectifs.
